

CONSEIL DE QUARTIER DU 22 MAI 2018

DUMAY / LELONG / SAINT-HUBERT

(Salle de répétition de l'Astral)

Ouverture de la séance par Mme la Présidente du Conseil de Quartier à 20h30 :

Valérie DOLLFUS

Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines, des Affaires Générales et de l'Informatique

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec deux thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Déplacements, transports : Comment désenclaver Montgeron ?
 - 1. Amélioration du RER D
 - 2. Un nouveau pont sur la Seine
 - 3. Départementalisation de la RN6
- II. Temps d'échange avec les habitants

DEPLACEMENTS, TRANSPORTS : COMMENT DESENCLAVER MONTGERON ?

AMELIORATION DU RER D

La situation actuelle est intenable. En effet, le RER D, qui comprend notamment 194 km de ligne et 5 bifurcations, est marqué par une ponctualité réellement défailante, surtout sur la branche Sud, et des conditions de transport dégradées.

Pour résoudre durablement ces difficultés, des investissements massifs, qui se concrétiseront à l'horizon 2025, ont été engagés dès 2016. Ils se traduiront par :

- Un nouveau matériel roulant (RER NG)
- Un nouveau système de signalisation (NExTEO)
- Une nouvelle offre de transport (GPE) avec une interconnexion à Vert-de Maison et Saint-Denis

Afin d'apporter une amélioration des conditions de transports à court terme sur la branche de Sénart, d'autres mesures ont parallèlement été prises pour augmenter dès maintenant le nombre de trains et diminuer le nombre de retards. Concrètement, les améliorations seront les suivantes :

- 7500 places supplémentaires chaque jour avec la mise en service d'un train supplémentaire par quart d'heure en pointe du matin (entre 7h et 7h45) ;
- 25% de retards en moins ;
- Une augmentation du nombre de trains le week-end et l'été par la combinaison de trois évolutions :
 - Un lissage de l'offre du samedi pour coller à la fréquentation constatée
 - Une fréquence renforcée dès 10h le dimanche (contre midi aujourd'hui)

- Le décalage du début de la période d'allégement (dite de « plein été »), repoussée à la 4^e semaine de juillet. (Jusqu'alors, la période d'allégement « de plein été » débutait dès la 3^e semaine de juillet.)

UN NOUVEAU PONT SUR LA SEINE

Ce projet de nouveau pont sur la Seine, qui a depuis longtemps du mal à se concrétiser, émane pourtant de plusieurs constats qui font consensus :

- Un déficit de liaisons Est-Ouest qui fait de la Seine une coupure naturelle pénalisante ;
- Un accès difficile aux pôles d'Orly et du Plateau de Saclay ;
- Des franchissements de la Seine en nombre limité saturés aux heures de pointe.
- Un secteur soumis à de forts phénomènes de congestion dans les liaisons Nord-Sud (A6, RN7, RN6, RN19).

De plus, les études menées récemment prévoient une dégradation généralisée de la circulation d'ici 2025, marquée par :

- Un accroissement du trafic de 6 à 7 % ;
- Une augmentation générale de la congestion sur les deux rives, malgré des améliorations ponctuelles (RN6 en rive droite, aménagement de la tête de pont de Villeneuve, en centre-ville de Paray, achèvement du contournement Sud d'Orly) ;
- Des difficultés importantes sur la RN7 ;
- Un accroissement du trafic de transit en rive gauche (+14 % sur les voiries locales) ;
- Une dégradation significative des temps de parcours.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une perspective d'intérêt métropolitain de liaison Est - Ouest entre les grands pôles de développement du Nord Essonne (Plateau de Saclay, Massy, Val d'Yerres Val de Seine), et offrirait à notre territoire une liaison structurante, cohérente et lisible avec Orly.

Le nouveau pont, qui pourrait voir le jour au niveau de Port Courcel, faisant ainsi la liaison RD 118 – RN 6 (Valdoly):

- Calendrier
 - 2018 : étude de faisabilité
 - 2019 : concertation publique
 - 2021 : enquête publique
- Coût – financement
 - Estimation totale : 85 M€
 - 50 % de cofinancement des études dans les cadre du Plan anti-bouchon et pour changer la route (4M€ sur 8M€)
- Un projet inscrit au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France et intégré au Réseau Routier d'Intérêt Régional (RRIR)

DEPARTEMENTALISATION DE LA RN6

L'Etat n'assumant plus ses missions d'entretien du réseau routier national, notamment de la RN6, le Département de l'Essonne a proposé que celle-ci soit départementalisée.

L'Etat venant de donner son accord pour que cette perspective soit étudiée, des négociations sont maintenant en cours.

Problème de nuisances (sonores et saletés) au niveau du square Maurice Bouchor les soirs à partir de 18h00 et parfois jusqu'à 1h00 du matin par des jeunes en motos. De toute évidence un trafic s'est mis en place.

Une caméra de vidéo protection a été posée il y a trois semaines au niveau du square ce qui a permis de réduire considérablement les nuisances. L'objectif est également de sécuriser l'école située à proximité qui fait l'objet chaque année aux beaux jours d'actes de vandalisme, d'intrusions et de vols. La police municipale y passe également tous les soirs. Il faut donc que tous nous restions vigilants car ces individus se déplacent ailleurs. Il ne faut pas hésiter à le signaler à la Police municipale lorsque les faits se produisent afin que la patrouille intervienne à bon escient.

Pourquoi n'y a-t-il toujours pas de supérette au centre commercial La Forêt ?

La Ville a suivi avec attention la procédure de liquidation en lien avec le Logement Francilien. Nous avons eu connaissance d'un repreneur potentiel, mais il ne répondait pas aux besoins des habitants de la résidence La Forêt. La Ville a alors fait l'acquisition du local à la place du repreneur et est désormais propriétaire du fonds ; le Logement Francilien des murs. Nous travaillons de concert sur plusieurs pistes de reprise.

Les modes de consommation ont énormément changé avec internet, les commandes drive et les ouvertures des grandes surfaces commerciales les dimanches. Dorénavant, tous les commerces, même ceux du centre-ville, souffrent.

La rue de Brunoy, dans sa partie en double sens, reste dangereuse pour les piétons et particulièrement pour les écoliers. Ne serait-il pas possible d'interdire la circulation dans un sens au moins pendant une heure lors des horaires d'entrée et sortie de l'école ?

Il y a aussi le problème des stationnements à tout va lors des horaires d'entrée et sortie. Pourrait-on verbaliser ?

Effectivement c'est un problème récurrent qui est dû au fait que certains parents viennent en voiture alors qu'ils n'habitent pas loin de l'école. Cela perdure en dépit de nos multiples alertes auprès des parents d'élèves.

La seule solution serait la fermeture de la rue mais cela pénaliserait plusieurs fois par semaine les riverains. Ce n'est que difficilement envisageable. Seule la présence policière permet de réguler le trafic.

Nous avons fait tourner en début d'année deux agents sur les écoles, à raison de deux à trois semaines d'affilées sur un même site. Le problème est que les parents ne jouent plus le jeu une fois les agents partis sur une autre école.

La rue Champion est toujours en stationnement alterné toutes les quinze semaines. Cela pose de vrais problèmes le 15 de chaque mois.

Les riverains de la rue Champion ont tous un pass leur permettant d'ouvrir la barrière que nous avons posée. Malheureusement certains oublient parfois de la refermer. Ce manque de discipline pénalise tout le monde. Un courrier a été tout récemment adressé aux riverains pour leur rappeler les règles de circulation et de stationnement.

Concernant le ramassage des encombrants, serait-il possible de faire paraître la date dans le Montgeron Mag du mois précédent avec un rappel dans celui du mois de ramassage ?

C'est une bonne idée. Cela sera demandé au Directeur de la communication.

Est-il vraiment nécessaire de faire travailler les dimanches et jours fériés les piqueteurs ?

Il ne s'agit pas d'agents municipaux mais de salariés travaillant pour la société Nicollin, notre prestataire. Leur présence est utile notamment les dimanches car ce sont des jours où la population montgeronnaise est nombreuse.

Qu'en est-il du devenir du cinéma du Cyrano ?

Il existe actuellement 3 cinémas en Val d'Yerres Val de Seine : le Buxy à Boussy-St-Antoine est privé mais subventionné par la Communauté d'agglomération ; le Paradiso à Yerres est communautaire mais fait l'objet d'une délégation de service public (DSP) à un prestataire ; le Cyrano à Montgeron est également communautaire mais est géré directement, en régie, par les services de l'Agglo.

Lors du Conseil communautaire du 5 février 2018, les élus se sont simplement posés la question de l'opportunité d'harmoniser les systèmes de gestion des deux salles communautaires, afin d'améliorer la qualité d'accueil des spectateurs et d'établir une billetterie unique donnant accès à l'un ou à l'autre des cinémas.

Il semble également utile de rappeler qu'une délégation de service public n'est en rien une privatisation. En effet, les orientations et la tarification restent de la seule compétence de la collectivité qui décide, dans un cahier des charges, du cadre dans lequel doit être rendu ce service public.

Ainsi, la spécificité « art et essai » du Cyrano et son ouverture au jeune public et aux établissements scolaires restent des impératifs qui s'imposeraient à tout délégataire. C'est en effet ce qui caractérise ce cinéma, c'est ce qui en fait son atout et son charme et c'est ce qui explique la fidélité et la fierté des Montgeronnais à l'égard de cet équipement culturel de premier plan.

Je partage cet attachement au Cyrano comme en attestent les importants investissements déjà réalisés (chauffage) et programmés (remplacement des sièges). Si j'avais le moindre doute sur une évolution péjorative de notre cinéma, je serais la première à m'y opposer.